

# POLICULTURES

Janvier 2012

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 159

page 4 > L'ADAMI et le Centre national de la musique, page 5 > la Maison de l'Histoire de France est née, page 6 > Le Chaînon manquant déménage, page 7 > Grand Versailles : la deuxième phase, page 8 > La Picardie célèbre Manessier, page 9 > Vulliamy à Besançon, page 10 > expositions 2012, page 11 > Un mois culturel en bref, page 12 > Note de lecture : Télévision et culture

## ANNÉE DÉCISIVE ?

L'année qui commence sera marquée en France par l'élection présidentielle. Moment important, mais va-t-il vraiment changer les choses ? Beaucoup pensent que non, parce que, disent-ils, les politiques de droite et de gauche diffèrent peu, parce que la marge d'autonomie des gouvernements est faible dans l'Union européenne, parce que la crise financière dicte sa loi et ses choix, les mêmes dans toute l'Europe.

Il y a certes dans ce fatalisme une part de vérité, entretenue par les discours, apparemment assez proches, des deux principaux concurrents. Que retient-on de ces apparences ? une attitude voisine devant la crise qui, si on veut aller au fond des choses, traduit une même vision de la société fondée sur *l'homo economicus*.

Cet accord fondamental, c'est bien celui qui est en question aujourd'hui, pourtant. Le vrai débat doit être un débat de société, et porter sur la place de l'homme dans le projet social. Avec pour marqueur la question du chômage et de la précarité.

Tout cela a à voir, bien entendu, avec ce qu'on nomme la culture. Quand on prétend accorder à la culture une place importante dans le débat politique, c'est bien de cela qu'il s'agit : réapprendre à renverser la hiérarchie des valeurs pour ne plus faire du marché l'étalon de toute vie commune. Voilà donc ce que l'on entend quand on affirme la nécessité

suite page douze

## LA CULTURE DANS L'OMBRE DE L'INDUSTRIE

Il est loin le temps où on déplorait que la politique culturelle de la France soit trop peu attentive aux "industries culturelles". L'un des grands virages de ces dernières années a été la place prise par les enjeux industriels dans l'agenda du ministre de la culture.

Il l'a fait en liaison avec le ministre de l'économie, le ministre de l'industrie et d'autres, sans qu'on ait jamais perçu la place originale qui aurait dû être celle de l'administration en charge des affaires culturelles, attentive sans doute aux enjeux industriels (et c'était d'autant plus nécessaire que l'époque est celle de la mutation numérique),

mais veillant aussi, veillant surtout à ce que l'industrie conquérante ne construise pas sa prospérité au détriment de la création et des contenus culturels.

Il ya des choses que le marché sait très bien faire tout seul, d'autres pour lesquelles une stratégie nationale de branche est utile, voire nécessaire. Il reste aussi nécessaire que la puissance publique joue son rôle de correcteur du marché. La faiblesse des années récentes aura sans doute été la défaillance de l'État.

Lire nos pages focus 2 à 4



# LA CULTURE DANS L'OMBRE DE L'INDUSTRIE

Sans que cela puisse surprendre, la culture est absente des premiers débats autour de la campagne pour l'élection présidentielle, comme elle l'est dans les questions que soulève la crise européenne. Il est pourtant urgent de la réintroduire dans la discussion, à la place qui doit être la sienne, c'est-à-dire à la fois en soi et comme un éclairage des choix généraux.

Proposons-nous, à notre niveau, de rappeler quelques-uns des problèmes posés, de faire un retour sur l'histoire récente et de nous projeter un peu dans l'avenir, à travers quelques thèmes centraux.

Nous commençons, dans ce numéro, par les industries culturelles. Parce que le sujet, inexistant quand le ministère des affaires culturelles a été créé pour André Malraux, a mis du temps à s'imposer dans la culture et les structures du ministère, et qu'il est maintenant complètement central. Sans que les rapports entre art, culture et industrie aient été vraiment réfléchis : le ministère de la culture s'est mis au service d'industries dites culturelles, mais dont la vocation était surtout de se positionner sur le marché du divertissement. Leur contribution à l'enrichissement du fonds culturel a pu exister, elle n'est que contingente, comme un sous-produit ou un alibi.

## LONGTEMPS IGNORÉES

Le ministère de la culture a longtemps ignoré les industries culturelles, précisément pour la raison qu'elles avaient plus à voir avec le divertissement qu'avec le patrimoine ou les disciplines artistiques qui étaient le cœur de l'activité du ministère. Même Jack Lang, qui avait pourtant largement ouvert l'éventail des activités jugées dignes d'intérêt par le ministère, était resté en retrait, et, au milieu des années 90, le rapport Rigaud sur la "refondation" du ministère (c'était Philippe Douste-Blazy qui était ministre) était le premier à aborder véritablement la question, pour souligner qu'elle était insuffisamment prise en compte. Quand Jack Lang s'est intéressé au livre, ce n'était pas pour défendre une industrie, mais les conditions d'une diffusion large, précisément contre la logique de la

concentration industrielle, et au nom d'impératifs culturels.

Le décor a aujourd'hui changé du tout au tout: devenue centrale, la question de la place de l'industrie dans les politiques culturelles occupe le devant de la scène. C'est un phénomène récent : il s'est imposé avec le tournant du siècle, la nouvelle révolution technologique et la victoire de l'idéologie libérale.

L'industrie n'a pas attendu l'État pour avancer ses pions, et réussir. Le récent colloque de l'Institut français "Diplomatie culturelle: un atout pour la France dans un monde en mouvement" (12 et 13 décembre) a dressé un paysage flatteur dans le contexte déprimé de l'industrie française. On y voit une industrie musicale qui joue la course en tête avec *Universal*, des jeux vidéo qui sont numéro deux mondial, et bien sûr un cinéma qui reste lui aussi au deuxième rang dans le monde.

Ces succès, ils ont été réalisés, pour la musique et les jeux vidéo, sans que l'État ait eu à intervenir notablement, contrairement au cinéma soutenu par la politique mise en place après la Seconde guerre.

## LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

C'est la révolution numérique qui a mis la question industrielle sur le devant de la scène. Mais la réaction aurait pu être différente de ce qu'elle a été, si au même moment les gouvernements avaient été moins inspirés par l'idéologie néo-libérale (et les intérêts dont elle est l'habillage), et si la culture avait tenu une place plus grande dans les valeurs politiques. Or, c'est bien cette conjonction qui a guidé les choix, depuis la réponse aux téléchargements "pirates" et l'attribution des chaînes de la TNT jusqu'aux projets de Centre national de la musique et aux perspectives de la télévision "connectée" telles que les énonce le rapport commandé non pas à un homme de culture mais à un industriel du divertissement\*.

Ce rapport, remis au ministre de la culture et au ministre de l'industrie, est emblématique. Il est frappant de constater, d'abord, que les enjeux culturels ne figuraient pas dans la



commande ministérielle, orientée sur les questions de financement et de partage de la valeur, de régulation, de protection des consommateurs et de lutte contre le piratage. De là, et de la personnalité des auteurs du rapport, choisis évidemment pour satisfaire cet objectif, découlent les propositions, centrées sur un objectif : "placer les acteurs français dans les meilleures conditions possibles dans un marché de l'audiovisuel de plus en plus ouvert."

#### LOGIQUE DE MARCHÉ

Dans cette logique, les auteurs suggèrent, notamment, d'adapter le système d'aide au cinéma et à l'audiovisuel aux demandes actuelles du marché, à savoir aux formats courts et aux séries. Une logique en rupture avec les objectifs qui avaient été ceux des mécanismes quand ils avaient été conçus pour favoriser un équilibre entre films faciles et films plus exigeants. Dans cette nouvelle logique, les auteurs du rapport proposent, notamment, que "les opérateurs de télécommunications pourraient être davantage représentés dans les instances du CNC qui attribuent les aides".

Le projet de Centre national de la musique, dont le principe est généralement bien accueilli, soulève lui aussi des interrogations sur ses vrais bénéficiaires. Les propositions de répartition des aides gérées par le CNM, telles qu'elles sortaient du rapport préalable du groupe animé par le député Frank Riester, favorisent, au-delà de la rhétorique sur la création et la diversité, les structures industrielles. Le CNM suscite donc un certain nombre de réserves (on lira par ailleurs celles de l'ADAMI). Ainsi, pour le parti socialiste, "ce centre ne doit pas avoir

vocation de satisfaire les demandes des majors de la musique en oubliant l'apport des labels indépendants à l'émergence des nouveaux talents".

On a vu aussi le ministère de la culture, quand il s'est agi de réfléchir à la répartition des droits sur le livre numérique entre auteurs et éditeurs, prendre le parti des éditeurs. Les discours tenus, tant par le Président de la République que par les ministres de la culture successifs, à propos du piratage de la musique et du cinéma sur internet, et qui ont conduit à la loi HADOPI, se révélaient alors pour ce qu'ils étaient : quand l'État affirme défendre la création, c'est bien les intérêts industriels qu'il défend.

L'augmentation de la TVA sur le livre et les activités culturelles, biens et services désormais considérés comme non essentiels, a été vécue douloureusement comme la rupture d'un

consensus sur l'idée que les biens culturels devaient bénéficier du meilleur traitement, pour favoriser leur consommation. Le ministre de la culture s'efforce depuis de démontrer qu'il est très actif dans le soutien à la librairie. Ce soutien consiste à tenter de limiter les dégâts d'une augmentation précipitée qui perturbe la chaîne du livre. Sa principale victoire est d'avoir obtenu un délai de trois mois pour l'application du nouveau taux de TVA. Victoire amère, alors que depuis des mois le ministre s'efforçait d'accompagner la librairie, secteur fragile, dans son évolution.

*\*La télévision connectée rapport au ministre de la culture et de la communication et au ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, novembre 2011*

## L'INNOVATION ET SA LANGUE

18 projets ont été financés dans le cadre du premier appel à projets « Technologies de numérisation et de valorisation des contenus culturels, scientifiques et éducatifs » lancé par le ministère de la culture, le ministère de l'industrie et le Commissaire général à l'investissement. 18 projets retenus parmi 73 dossiers de candidature, et qui représentent un budget total de 65 millions d'euros. L'aide de l'État, d'un montant de 30 millions d'euros, se situera entre 550 000 et 7,6 millions d'euros.

Cet appel à projets avait été lancé en novembre 2010. Un deuxième vient d'être lancé ; les dossiers doivent être déposés au plus tard le 29 février (*Investissement-avenir.gouvernement.fr*) Une des choses qui frappent dans la liste des 18

premiers projets retenus, c'est que la moitié d'entre eux ont des dénominations américaines. Le plus souvent gratuitement. Quelle raison le "nouveau modèle socio-économique pour le cinéma construit sur le principe du don et de la confiance" proposé par Allo-ciné a-t-il de s'appeler "Cine-gift" ? et pourquoi la "fabrication de disques optiques numériques en verre pour la conservation à très long terme des données numériques" éprouve-t-elle le besoin de se nommer "archive and forget" ? On aimerait que le ministère de la culture soit animé, parfois, du souci de la langue française. C'est hélas de plus en plus rare.

# "La gouvernance du Centre national de la musique doit être confiée aux professionnels"

RENDEZ-VOUS

TENDANCE



Un festival qui se place sous le signe de la curiosité, largement ouvert à la jeune création européenne dans les domaines de la danse, du cirque, de la performance, du théâtre, de la musique, de la vidéo. Avec, en plus, un "regard" sur la danse contemporaine en Picardie, avec Fabrice Planquette, Emilio Cacagno (*illustr.*) et Roberto Vital.

**23 au 27 janvier**  
Maison de la culture Amiens  
[www.maisondelaculture-amiens.com](http://www.maisondelaculture-amiens.com)

INDUSTRIES DU RÊVE

Les 12èmes Rencontres *Art & Technique L'industrie du rêve* poursuivent leur interrogation sur l'évolution du cinéma et les conséquences de cette évolution sur la nouvelle génération de professionnels.

Cette année, la question posée est: "Producteurs et techniciens, la nouvelle donne ?"

**1er au 4 février**  
Paris et Ile-de-France  
[www.industriedureve.com](http://www.industriedureve.com)

*Du 8 au 9 décembre se sont tenues à Cabourg les douzièmes Rencontres Européennes des Artistes, organisées par l'Adami. Le point sur les défis actuels de la rémunération des artistes, avec Bruno Boutleux, directeur général de l'Adami.*

**Quel bilan tirez-vous de ces journées ?**

Défendre la gestion collective reste aujourd'hui un enjeu fondamental. Face aux milliards d'utilisations du travail des artistes qui sont faites sur Internet avec la révolution numérique, il nous semble que la seule solution pour garantir les droits des artistes est qu'ils soient unis par milliers dans des sociétés comme la nôtre. Pour qu'en leur nom, nous puissions négocier avec les grands opérateurs du net, les producteurs, les diffuseurs, la meilleure rémunération possible. Aujourd'hui, et depuis dix ans, a fortiori avec l'avènement du web 2.0, le travail des artistes est vraiment bafoué. Il faut arriver à trouver des solutions pour que les artistes bénéficient d'une juste rémunération.

**Beaucoup d'artistes présents ont toutefois souligné les espoirs qu'ils plaçaient dans les opportunités**

**du numérique....**

Evidemment, c'est une chance extraordinaire pour la création - sur le papier. Dans la réalité, il faut encore qu'on y parvienne. C'est à la fois un espoir et une menace. C'est une formidable opportunité d'exposition des artistes, de rencontre avec un public nouveau. Mais il faut que cela se fasse dans des conditions économiques normales, qui aujourd'hui ne sont pas réunies.

**Quelle est la position de l'Adami sur le projet de centre National de la Musique ?**

Un a priori favorable : on ne peut pas être contre la perspective d'avoir des moyens nouveaux pour financer la création, et notamment musicale. Ce qui nous préoccupe, c'est de savoir à qui vont être reversées les aides du Centre National de la Musique. Qui sera le pilote de ce nouveau navire ?

Aujourd'hui, l'option qui semble prise par le gouvernement semble plutôt un pilotage par l'Etat. Nous ne sommes pas d'accord. Depuis vingt-cinq ans, avec la loi Lang, on nous a confié le soin de gérer notre propre action artistique. Aujourd'hui, ce sont cinquante millions d'euros qui sont générés par la rémunération pour copie privée. Or depuis vingt-cinq ans, ces aides ne sont pas contestées : nous avons donc fait la preuve qu'il s'agissait d'un métier que nous savions faire. Si Centre National de la Musique il doit y avoir, il faudra que la gouvernance soit confiée aux professionnels : artistes, auteurs, producteurs. C'est le point de désaccord actuel avec l'Etat. Le pilotage doit être partagé. Il n'y aura d'accord avec les artistes sur le Centre National de la Musique que si l'Etat est capable de leur trouver une place décente.

## L'ARTISTE ET LA ROLEX

Les Rencontres 2011 se sont ouvertes à l'actualité avec un atelier sur le thème "si j'étais président", dans lequel des artistes étaient interrogés sur leur rapport à la politique, et le rapport entre leur art et la politique. Déclaration la plus percutante, celle de Sophie

Deschamps, présidente de la SACD : "les stars étant les seuls artistes dont la parole est relayée, le public a l'impression que le milieu des artistes est un milieu de stars. Au contraire, le monde des artistes est un monde de pensée et intellectuel. Les artistes ont été

les premiers à se rendre compte de ce décalage et déploraient de constater que, lorsqu'ils parlaient d'art, on leur répondait « argent ». Les artistes n'en peuvent plus d'être gouvernés par les Rolex !"

**Pas de cadre juridique nouveau, mais une concertation interprofessionnelle** pour définir des normes communes et proposer des aménagements du cadre juridique existant : c'est ce que propose le député du Loir-et-Cher Patrice Martin-Lalande dans le rapport sur le statut juridique du jeu vidéo qu'il a remis le 21 décembre au Premier ministre et au ministre de la culture et de la communication. Au-delà des aspects juridiques, Patrice Martin-Lalande plaide pour un accroissement des mécanismes de soutien à l'industrie du jeu vidéo.

# LA MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE EST NÉE LE 1<sup>er</sup> JANVIER

**Le projet controversé a engagé sa course contre la montre, pour être créé et en situation de présenter ses premières réalisations avant les échéances électorales du printemps prochain.**

La Maison de l'Histoire de France sera créée par décret au 1<sup>er</sup> janvier 2012 comme établissement public administratif sous tutelle du ministère de la culture et de la communication, a indiqué le ministre de la culture au conseil des ministres du 21 décembre. Peu après la création de l'établissement public, le conseil scientifique de la Maison, que préside l'historien Jean-Pierre Rioux, et que les statuts de l'établissement pérennise, devrait présenter son projet scientifique et culturel.

C'est Maryvonne de Saint-Pulgent, présidente du Comité d'histoire du ministère de la culture et ancienne directrice du Patrimoine au ministère de la culture, qui présidera la Maison de l'Histoire de France, selon la proposition du ministre de la culture.

On sait que la Maison de l'Histoire de France, qui doit s'implanter (ce qui est un des points de la polémique autour du projet) dans l'Hôtel de Soubise à Paris, siège des Archives nationales, est conçue comme la tête d'un réseau de musées, institutions et associations diverses. Neuf musées nationaux\* seront réunis au sein d'un GIP (Groupement d'intérêt public), dont la présidence sera confiée au président de l'établissement public.

L'exposition de préfiguration de la Maison de l'histoire de France se tiendra à Paris, au Grand-Palais, du 18 janvier au 17 février. Elle présentera seize des quelque cent plans-reliefs de la collection confiée au musée des Plans-reliefs



*Le plan-relief de Brest*

des Invalides : Fort-Barraux (Isère), Montmélian (Savoie), Exilles (Italie), Fenestrelle (Italie), Embrun (Hautes-Alpes), Grenoble (Isère), Briançon (Hautes-Alpes), Mont-Dauphin (Hautes-Alpes), Besançon (Doubs), Neuf-Brisach (Haut-Rhin), Strasbourg (Bas-Rhin), Luxembourg, Berg-op-Zoom (Pays-Bas), Saint-Omer (Pas-de-Calais), Cherbourg (Manche), Brest (Finistère).

## LES INVALIDES ET LILLE

On promet, pour cette exposition qu'il fallait, pour des raisons d'opportunité politique, présenter le plus tôt possible, une scénographie originale (signée Nathalie Crinière).

Le musée des plans-reliefs présente en permanence vingt-huit maquettes aux Invalides (les frontières sud et sud-est de la

France) ; seize plans de villes du nord sont exposés au musée des beaux-arts de Lille, reste d'un projet avorté qui prévoyait l'installation à Lille de l'ensemble de la collection.

\* château de Fontainebleau, musée de Cluny-musée national du Moyen Âge, musée des Plans-reliefs, musée d'archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye, musée national de la Renaissance à Écouen, musée national de Préhistoire aux Eyzies-de-Tayac, musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, musée national du château de Pau, musées et domaines nationaux de Compiègne.

## RENDEZ-VOUS

### DÉMOCRATISER LA CULTURE

*Démocratiser la culture Une histoire comparée des politiques culturelles* : c'est le thème d'une journée d'études organisée par le Centre d'histoire contemporaine de Sciences Po, l'Université de Bourgogne-Centre Georges Chevrier et le Comité d'histoire du ministère de la culture et de la communication.

Selon ses organisateurs, "l'objectif de la journée est d'examiner différentes modalités nationales des politiques publiques visant à démocratiser l'accès à la culture". La journée pourra s'appuyer sur le livre que vient de publier Philippe Poirrier à la Documentation française, dans la collection du Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication : *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde, 1945-2011*, 486 p.

Philippe Poirrier, ainsi que plusieurs auteurs du livre, interviendront lors de cette journée d'étude.

### CENTRE ABBÉ PIERRE-EMMAÛS



Le "Centre Abbé Pierre-Emmaüs" "lieu de mémoire, lieu de vie" ouvrira le 22 janvier à Esteville (Seine-Maritime), où l'abbé Pierre a vécu et où il est enterré. Le Centre intègre l'appartement qu'habita le fondateur d'Emmaüs.

[www.centre-abbé-pierre-emmaus.org](http://www.centre-abbé-pierre-emmaus.org)

# LE CHAINON MANQUANT VA À LAVAL

## RENDEZ-VOUS

### FINANCER LES ASSOCIATIONS

"Quels enjeux pour le financement des associations en 2012 ?" C'est dans le contexte de la crise budgétaire que la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) et le CNAR Financement organisent cette journée de réflexion.

**17 janvier**  
**Paris (Journal Le Monde,**  
**80 bd Blanqui)**  
<http://cpca.asso.fr>

### BABEL MED MUSIC

La 8ème édition de *Babel Med Music*, rencontres de musiques du monde, se déroulera du 29 au 31 mars. Échanges professionnels, concerts, conférences, débats...

**29 au 31 mars Marseille**  
[babelmedmusic@gmail.com](mailto:babelmedmusic@gmail.com)

### EUROFONIK

Première édition d'un festival de "musiques des mondes d'Europe", tourné vers le chant, et qui veut "faire entendre la voix des peuples d'Europe, d'une Europe au sens large et ouvert, intégrant les musiques de l'immigration".

**Nantes 31 mars**  
[www.eurofonik.fr](http://www.eurofonik.fr)  
 Tél. : 33 (0)2 51 88 20 00

### POMPIDOU À MARTIGNY

La Fondation Gianadda à Martigny (Suisse) présentera du 2 mars au 24 juin une soixantaine de portraits provenant des collections du Centre Pompidou, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 60 du XX<sup>e</sup>.

[www.gianadda.ch](http://www.gianadda.ch)

## Le festival quitte Midi-Pyrénées, après de nombreuses années d'ancrage, pour les Pays de la Loire. Notamment parce que la géographie de la France est implacable, et désavantage le sud-ouest.

Le Chaînon manquant, festival de spectacle vivant centré sur les découvertes et les artistes "émergents", déménage. Il passe de Midi-Pyrénées aux Pays de la Loire, et de Cahors, où avait eu lieu l'édition de cette année, à Laval. Selon les termes d'une convention de trois ans, il bénéficie, pour son installation, de l'aide de la Région (100 000 euros pour le festival, 100 000 euros pour l'accueil du réseau et des spectacles en décentralisation) et de celle de la Ville (100 000 euros).

"En Midi-Pyrénées, nous avions les mêmes conditions, et nous étions très bien à Cahors", précise François Gabory, président du "Chaînon/Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants." Ce qui a emporté la décision, c'est la conjonction de deux faits. D'une part, le Chaînon était implanté en Midi-Pyrénées depuis de nombreuses années, et "on restait

très identifié à Midi-Pyrénées", constate François Gabory. Une manière d'affirmer la dimension nationale était de changer de région.

### PAS DE TGV

La deuxième raison, c'est la géographie de la France telle que l'a dessinée l'absence de politique d'aménagement du territoire qui la donne. Pas de TGV à Cahors, alors que Laval en dispose, à proximité de Paris, aux confins de la Bretagne et de la région Centre. Il faut ajouter à cela que le président du Chaînon est lui-même installé dans les Pays de la Loire (à Cholet), et que cette région compte de nombreux adhérents du Chaînon.

Voilà donc le réseau installé pour trois ans à Laval. Après, on verra, dit prudemment François Gabory. Le Conseil régional des Pays de la Loire, de son côté, estime que "Ce

choix est une reconnaissance concrète des dynamiques locales, régionales et interrégionales développées autour du spectacle vivant".

La FNTAV compte 250 adhérents, diffuseurs de spectacle vivant. Son activité centrale est l'organisation du festival "Le chaînon manquant" qui, tous les ans, présente des spectacles à d'autres diffuseurs. L'an dernier, selon son président, plus de 600 dates avaient été enregistrées auprès des participants au festival, et cette année, plus de 700 options ont été prises. Les huit fédérations régionales de la FNTAV organisent des rencontres régionales, "Région en scène". La 21<sup>e</sup> édition du festival aura lieu à Laval du 19 au 23 septembre 2012. Les spectacles en décentralisation régionale prévus par la convention devraient se dérouler entre le 15 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre.

**Eric Gross** a été nommé pour un deuxième mandat à la direction de l'Institut national du patrimoine. En annonçant cette confirmation, le ministre de la culture a précisé qu'il adresserait "très prochainement à Eric Gross une nouvelle lettre de mission précisant les orientations prioritaires de son mandat.

**Le département de l'Oise célébrera en 2012 le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, dont le souvenir est conservé à Ermenonville où il a été enterré.** Le Conseil général annonce avoir labellisé 32 projets en réponse à son appel à projets « 2012, l'Oise fête Rousseau ». Au programme : théâtre de rue, danse, opéra, expo photo, débats et banquets citoyens, entre mai et septembre. Le Conseil général a par ailleurs engagé en novembre dernier des travaux sur le site du Parc Jean-Jacques Rousseau d'Ermenonville, pour un total de 3 millions d'euros.

**Les candidatures pour 2013 à la Villa Médicis à Rome** sont ouvertes du 2 janvier au 10 février. Pour des séjours qui commenceront en avril 2012, 19 postes sont ouverts toutes disciplines confondues (architecture, arts plastiques, cinéma et télévision, design, histoire de l'art, littérature, musique, photographie, restauration d'œuvres d'art et de monuments, scénographie et mise en scène).

Dossier de candidature à adresser à la Direction générale de la création artistique – service des arts plastiques – Département des artistes et professions (Académie de France à Rome), 62, rue Beaubourg 75003 Paris. Contacts : Direction générale de la création artistique – service des arts plastiques – Département des artistes et professions : [afr.dgca@culture.gouv.fr](mailto:afr.dgca@culture.gouv.fr)

# GRAND VERSAILLES : DEUXIÈME PHASE

**La deuxième phase du schéma directeur vient d'être confirmée.  
Son financement sera partagé entre l'État et l'établissement public.**

Le 5 décembre a été lancée, par le ministre de la culture, la deuxième phase (2012 - 2017) du programme du "Grand Versailles", d'un montant de 171 millions d'euros partagé entre l'État (deux tiers) et le domaine national de Versailles (un tiers).

Cette deuxième phase concerne, indique le ministère de la culture,

- la conclusion de la modernisation des infrastructures techniques du corps central du Château accompagnée de la restauration des décors des grands appartements,
- la réhabilitation du Château d'eau et la réalisation d'un ensemble de production de froid,
- l'achèvement de l'opération du



Grand Commun (partie orientale),  
- l'achèvement de la galerie technique primaire sous l'aile du Nord,  
- la poursuite d'un programme de restauration dite «ordinaire» des bâtiments et du parc.

Les travaux entrepris dans le cadre du schéma directeur comprennent trois grands chapitres : restauration, mise en sécurité et amélioration de l'accueil.

**C'est en début d'année que le théâtre à l'italienne de Cherbourg rouvrira ses portes**, après deux ans de travaux de mise en conformité et d'amélioration des conditions techniques du plateau. Ces travaux, d'un montant de 5,2 millions d'euros, prennent place dans un chantier qui doit comprendre aussi le centre culturel et le Café du théâtre, dans le même corps de bâtiment. La première phase a été financée par la Ville (1,5 million), l'État (1,1 million), la Région Basse-Normandie (600 000 euros), le Conseil général du Calvados (300 000 euros), le FEDER (104 000 euros) et EDF, dans le cadre du grand chantier EPR (1,5 million).

L'inauguration du théâtre rénové aura lieu le 20 janvier avec *Henri VI* de Shakespeare, dans une mise en scène de Thomas Jolly qui doit mettre en valeur les nouveaux équipements scéniques.

**La Ville de Toulouse vient de créer le réseau international des villes de l'Aéropostale**, en invitant les 26 villes intéressées d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine à y participer. Il s'agit, selon la Ville, de "sauvegarder la mémoire de la Ligne" et de "renforcer les liens entre les villes étapes et favoriser leur rayonnement au plan international."

**La scène nationale d'Aubusson et Le Sirque - Pôle national des arts du cirque de Nexon** en Limousin ont signé une convention de partenariat fondée sur cinq axes : "accompagner les besoins en matière de création et de diffusion ; appréhender le territoire par une mise en réseau ; favoriser la rencontre des publics avec la création contemporaine ; élargir le cercle des partenaires ; porter un éclairage nouveau sur les arts du cirque en région".

[www.cirquenexon.com](http://www.cirquenexon.com)

## RENDEZ-VOUS

### SIMESITEM

SimeSitem, salon dédié à l'équipement et aux services pour les musées et autres lieux de culture, comprendra comme d'habitude stands, conférences et ateliers. Il comprendra cette année pour la première fois un espace grand public où on pourra voir, notamment, une exposition d'art contemporain chinois.

**24 au 26 janvier**  
**Paris Carrousel du Louvre**  
**Org. : Museumexperts**  
[www.museumexperts.com](http://www.museumexperts.com)

### MINIATURES FLAMANDES

Venant des collections de la BnF et de la Bibliothèque royale de Bruxelles, 90 manuscrits enluminés du XV<sup>e</sup> siècle, apogée de l'art de l'enluminure.



**Miniatures flamandes 1404 - 1482**  
**6 mars au 10 juin**  
**Paris BNF**

# LA PICARDIE CÉLÈBRE MANESSIER

**Alfred Manessier est né en 1902 près d'Abbeville, et il est mort en 1993, après avoir achevé une de ses œuvres majeures, les vitraux de l'église du Saint-Sépulcre dans cette ville. La Picardie fait de 2012 et 2013, "les années Manessier".**

Alfred Manessier aurait eu cent ans le 5 décembre, et 2013 sera l'année du vingtième anniversaire de sa mort. Sa région natale, la Picardie, a décidé de faire de ces années 2011-2013 "les années Manessier", en organisant diverses manifestations autour de l'artiste et de son œuvre. Une occasion de rappeler la place dans cette œuvre de son univers local, non pas la Picardie dans son ensemble, mais un petit territoire autour d'Abbeville, que domine la forte présence de la Baie de Somme.

La Baie de Somme éclaire directement une partie de l'œuvre d'Alfred Manessier. Quand on parcourt les paysages de la baie, plats et mouvants sous l'effet des marées et de ciels incomparables, on comprend ce qu'a de concret et de quasi-figuratif la peinture de Manessier. Toutes les toiles qui font explicitement référence à la baie de Somme sont des images interprétées mais vraies de la baie.

Mais l'influence est aussi plus profonde, comme il l'avait dit lui-même l'artiste dans une phrase que la Région reprend aujourd'hui dans ses documents de présentation des manifestations de l'anniversaire : "un enfant qui a eu les yeux ouverts sur toutes ces choses en est imprégné pour le restant de ses jours".

L'art de Manessier sera, toute sa vie, sensible aux paysages, l'une de ses grandes sources d'inspiration avec la spiritualité. La spiritualité dont la dernière manifestation se trouve à Abbeville : les vitraux de l'église du Saint-Sépulcre.

Manessier a consacré l'essentiel de ses dix dernières années à travailler à ces vitraux, qui lui tenaient particulièrement à cœur. Profondément chrétien, il renouait aussi, avec ce chantier, avec une part de son enfance. "Il n'avait jamais réalisé les maquettes si vite", se souvient la fille de l'artiste, Christine Manessier. L'artiste en aura vu l'achèvement deux mois seulement avant sa mort accidentelle.

L'église du Saint-Sépulcre est donc un des lieux majeurs de la présence de l'œuvre d'Alfred Manessier en Picardie. Un deuxième lieu majeur



sera, en 2015 si tout va bien, le musée Boucher-de-Perthes à Abbeville. C'est au musée qu'ont été lancées les manifestations des années Manessier, avec une exposition "Hommage à Alfred Manessier". Dix-huit œuvres sur deux thèmes, le paysage et la spiritualité, dans une salle qui lui sera consacrée en attendant les travaux d'extension du musée (1er décembre au 1er mars).

## LE MUSÉE AGRANDI POUR LES DONATIONS

La grande affaire, c'est bien cette extension, destinée à recevoir la donation (plus de 500 œuvres, dont vingt peintures) que vont faire au musée les enfants de Manessier, Christine et Jean-Baptiste, et d'autres donations concernant ce qu'on a appelé la "deuxième école de Paris", peintres proches de Manessier (Bazaine, Singier). Abbeville sera alors le centre de référence pour qui voudra connaître l'œuvre de Manessier, une œuvre qui aidera les visiteurs du musée et du Saint-Sépulcre à regarder autrement les paysages de la baie de Somme, et que les visiteurs de la baie de Somme pourront eux-mêmes voir avec un regard informé.

## Quelques manifestations des "Années Manessier"

Amiens, musée de Picardie, à partir d'octobre 2012 : l'œuvre graphique

L'Abbaye de Saint-Riquier consacrera son festival d'été à un thème cher à l'artiste, la lumière. Elle présentera aussi, de mai à septembre 2012, des œuvres de Manessier. Son rapport à la musique sera également évoqué.

Université de Picardie Jules Verne, 11 et 12 avril : colloque sur Manessier et la politique, à Amiens et Saint-Valéry sur Somme

Le Centre régional de documentation pédagogique de l'académie d'Amiens réalise onze films sur l'œuvre de Manessier.

Le village natal de Manessier, Saint-Ouen, proche d'Abbeville, a lui-même organisé une série de manifestations.



# VULLIAMY À BESANÇON

**Autour de ce qu'il considérait lui-même comme son œuvre la plus importante, le tableau "Le cheval de Troie", le musée des beaux-arts de Besançon présente des dessins de la période surréaliste du peintre**

Le musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon consacre une exposition à un peintre à la carrière discrète, Gérard Vulliamy. D'origine suisse, mais ayant toujours vécu en France une longue vie (1909 - 2005), Vulliamy a navigué entre surréalisme et abstraction. Ses amis, dans sa période de formation, s'appellent Villon, Delaunay et Herbin. Et il épousera la fille d'Éluard. Les deux tendances picturales entre lesquelles son inspiration se partage, il les gère avec une même sincérité, et l'exposition de Besançon aide à s'en convaincre. Cette exposition de Besançon se concentre sur l'inspiration surréaliste, présente dans les années 1930 - 1947, et abandonnée peu après la guerre. Elle se focalise aussi sur une partie de l'œuvre, les dessins. Mais elle montre l'œuvre majeure de Vulliamy, *Le cheval de Troie*, huile sur bois de 1937 sur laquelle il a travaillé plus de deux ans. Le

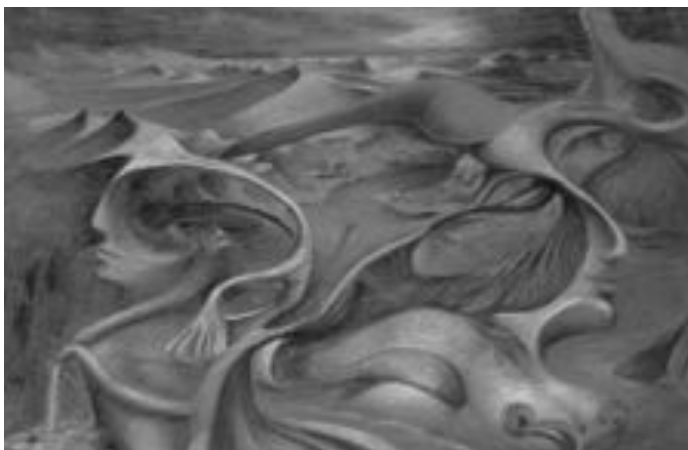


tableau avait pour lui une telle importance qu'il ne s'en est jamais séparé, qu'il est resté dans la famille et n'a été montré qu'exceptionnellement. *Le cheval de Troie* est présenté avec dessin préparatoire et gravure sur le même thème.

Le musée expose simultanément les photographies mexicaines de Bernard Plossu. A peine âgé de vingt ans, Bernard Plossu fait en 1965 un premier voyage de découverte dans un pays dont il

parvient à capter des regards amicaux. De ces photos naît un livre remarqué, "Le voyage mexicain". Un retour au Mexique en 1970 donnera une deuxième série de photos. Les unes et les autres sont présentées à Besançon, alors que le "Voyage mexicain" vient de faire l'objet d'une nouvelle édition par son éditeur (Contrejour) qui publie parallèlement un ouvrage des photos de 1970, "Le retour à Mexico".

**Jusqu'au 2 avril**

## LE PASS MUSÉES TRANSFRONTALIER RHÉNAN FAIT DE NOUVEAUX ADEPTES

Avec l'arrivée de 40 nouveaux musées et sites le 1er janvier, le Pass Musées transfrontalier Alsace Franche-Comté Bade-Wurtemberg Argovie (Suisse) touche désormais près de 250 musées dans les trois pays.

Créé il y a un peu plus de dix ans, le Pass Musées offre, contre une cotisation annuelle avantageuse, l'accès illimité aux collections permanentes et aux expositions

temporaires des musées adhérents. Le Pass coûte 73 euros pour une personne et cinq enfants de moins de 18 ans, et 127 euros pour deux personnes et cinq enfants de moins de 18 ans. L'association du Pass musées annonce 33000 acheteurs.

Les premiers financeurs du Pass, à sa création en 1999, ont été les Länder allemands de Rhénanie-Palatinat et de Bade-Wurtemberg,

les cantons suisses de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, d'Argovie et du Jura, ainsi que l'Etat français, la Région Alsace et l'Union Européenne (Interreg). L'association indique qu'elle s'autofinance depuis 2004, en ayant reversé l'an dernier 83% des recettes aux musées et sites membres.

## RENDEZ-VOUS

### SECTEURS PROTÉGÉS

Les 7èmes rencontres des secteurs protégés, "Habiter en quartiers historiques", seront centrées sur le logement.

**26 et 27 janvier 2012**

**Châlons-en-Champagne**

**Org. : Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés**  
[service@an-patrimoine.org](mailto:service@an-patrimoine.org)

### BRETAGNE-JAPON

Douze musées bretons sont engagés dans une manifestation commune, *Bretagne-Japon 2012*. Ces douze musées présenteront des objets japonais et des oeuvres bretonnes japonisantes.

Notamment : « Henri Rivière, les détours du chemin d'un japonisant en Armor » Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc (9 février au 13 mai); « L'art japonais dans les collections du musée de Brest » (Brest, 10 mars au 15 juin); « Monet, Geffroy Rodin, et le cercle des japonisants » (Musée de Morlaix 15 juillet au 31 octobre). A noter aussi un colloque international sur le japonisme dans les Beaux-Arts « Territoires du japonisme » (Université Rennes 2, 27 et 28 septembre)

[www.bretagne-japon2012.fr](http://www.bretagne-japon2012.fr)

### FILMS SUR L'ART

Les 5èmes Journées Internationales du Film sur l'Art s'interrogeront sur le rapport entre l'art et le lieu. En ouverture, *La Grotte des rêves perdus*, film de Werner Herzog sur la grotte Chauvet.

**25 au 29 janvier**

**Paris Auditorium du Louvre**

**Tél. 33 (0)1 40 20 55 55**

[www.louvre.fr](http://www.louvre.fr)

# EXPOSITIONS 2012

## RENDEZ-VOUS

L'ARCHÉOLOGIE  
AU LABORATOIRE

L'archéologie au laboratoire" : c'est le titre d'un colloque organisé par Universcience, l'Inrap et la fondation EDF Diversiterre. Le colloque sera centré sur l'apport de disciplines scientifiques nouvelles ou renouvelées à la recherche archéologique.

**27 et 28 janvier Paris**  
**Cité des sciences et de l'industrie**  
**Inscriptions INRAP**  
**www.inrap.fr**

## ROULEAUX PEINTS DE L'INDE



La Maison des cultures du monde présente, dans ses locaux de Vitré (Ille-et-Vilaine) des rouleaux peints (appelés patachitras) de conteurs ambulants du nord-est de l'Inde.

**Jusqu'au 26 février**  
**Prieuré des Bénédictins Vitré**

## Petit tour d'horizon sur quelques-unes des expositions qui seront présentées dans les musées français au cours de l'année 2012

Le grand rendez-vous de printemps au Centre Pompidou : "Matisse, paires et séries", ou comment, en soixante peintures et trente dessins, on peut tenter de montrer en quoi l'exploration répétitive d'un même sujet est d'abord une interrogation sur la peinture (7 mars au 18 juin).

Exposition thématique au Grand Palais à Paris avec "Beauté animale", sous-titrée "de Dürer à Jeff Koons". 130 chefs-d'œuvre, nous annonce-t-on, y compris, sans doute, Jeff Koons... (21 mars au 16 juillet).

Toujours au Grand-Palais, Helmut Newton, du 24 mars au 17 juin. Ce sera la première rétrospective en France du photographe depuis sa mort en 2004.

Au musée du Luxembourg (Paris), "Cima, maître de la Renaissance italienne" (5 avril au 15 juillet). Une cinquantaine d'œuvres pour mieux connaître, ou découvrir, ce peintre vénitien.

Au Jeu de Paume à Paris, l'année s'ouvre avec la photographie américaine (mais liée au Paris de

l'entre deux guerres) Berenice Abbott et le Chinois contemporain Ai Weiwei (21 février au 29 avril). Une exposition sera consacrée à Laurent Grasso du 22 mai au 23 septembre.

Sur le thème de l'exil qui a touché les trois artistes, les musées nationaux dédiés dans les Alpes-Maritimes à Chagall, Léger et Picasso organisent une exposition commune (23 juin au 8 octobre). Oeuvres de Brancusi, Brauner, Kandinsky, Lipchitz, Masson, Miro, Arp, Magnelli, Mondrian, auquel l'artiste arménien d'aujourd'hui Melik Ohanian fait écho au musée Picasso de Vallauris. Le musée de Grenoble consacrera une exposition au mouvement allemand "Die Brücke", à l'origine de l'expressionnisme. 120 œuvres (tableaux et œuvres sur papier) prêtées par le musée "Die Brücke" de Berlin (30 mars au 17 juin).

L'association des conservateurs de musées du Nord-Pas-de-Calais poursuit sa série d'expositions sur le dessin, "Dessiner-tracer". En



Ernst Ludwig Kirchner, *L'Artiste - Marcella*, 1910. Brücke-Museum, Berlin

tout, entre l'automne 2011 et l'automne 2012, 40 expositions dans 20 musées de la région, de Picardie et de Belgique. Avec notamment : au musée de la Chartreuse à Douai le dessin baroque flamand (24 février au 28 mai).

A l'automne, deux grandes expositions au Grand-Palais : *Bohèmes, de Léonard de Vinci à Picasso* (24 septembre au 10 janvier) ; Edward Hopper (6 octobre au 28 janvier)

**Geneviève Gallot** a été nommée pour un deuxième mandat à la direction de l'ENSAD (École nationale supérieure des Arts Décoratifs).

**Olivier Michelin**, directeur du Musée départemental d'art contemporain de Rochechouart, succèdera en mars 2012 Alain Mousseigne à la direction des Abattoirs, institution qui est à la fois musée d'art moderne et contemporain de la ville de Toulouse et Fonds régional d'art contemporain de Midi-Pyrénées. Diplômé de l'Institut National du Patrimoine, Olivier Michelin a été chef de la rubrique art moderne et contemporain au Journal des arts de 1999 à 2004. Il est enseignant à l'École du Louvre et membre du comité technique du Frac Ile-de-France.

**L'AICA (Association Internationale des Critiques d'Art) a renouvelé son bureau.** Son président est Marek Bartelik, né en Pologne mais vivant à New-York. Le secrétaire général est le Slovène Brane Kovic, le trésorier Haydee Venegas, professeur d'histoire de l'art à l'école d'arts plastiques de Porto Rico.  
**aica.office@gmail.com**

# UN MOIS CULTUREL EN BREF

## 2 décembre

Le Conseil scientifique de l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) adopte une résolution demandant à la mairie de Paris et à la Fédération française de tennis de renoncer à l'agrandissement de Roland-Garros sur le site des serres d'Auteuil.

## 6 décembre

Le MEDEF signe un protocole d'accord avec le ministère de la culture, visant notamment à "établir un diagnostic partagé sur la situation de l'économie de la culture en France, avec pour objectif d'en éclairer les enjeux en termes de compétitivité et d'attractivité". Dans la foulée, le MEDEF signe la charte du mécénat d'entreprise élaborée par ADMICAL.

## 9 décembre

Le Sénat approuve la proposition de loi du sénateur Jacques

Legendre (UMP - Nord) sur l'exploitation numérique des œuvres indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle. Ce texte prévoit une gestion collective des droits numériques sur ces œuvres par une société de perception et de répartition des droits.

Les titres concernés sont estimés à 500 000.

## 9 décembre

Le directeur du cinéma d'art et d'essai Le Balzac, sur les Champs-Élysées, annonce qu'il fermera ses salles pendant la semaine de Noël, faute de pouvoir diffuser deux films qu'il voulait projeter, *Le Havre* (Kaurismaki) et *Dangerous Method* (Cronenberg). Il dit avoir fait appel en vain au médiateur du cinéma. Son exemple sera suivi quelques jours plus tard par un autre cinéma du quartier, le Lincoln.

## 10 et 11 décembre

Une réunion d'experts à Bruxelles marque le dixième anniversaire de la convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique.

L'UNESCO rappelle que le nombre d'épaves qui gisent au fonds des océans est estimé à 3 millions, et que la Méditerranée compte à elle seule plus de 150 cités englouties. Ce patrimoine est menacé, notamment, par "le pillage, le chalutage sur les épaves, les opérations de forage pétrolier, le développement des constructions sur le front de mer".

La convention a été adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2001. Quarante États l'ont ratifiée.

## 14 décembre

Mort du dramaturge Roland Dubillard

## 14 décembre

Le rapport du Conseil économique, social et environnemental sur l'état de la France en 2011 constate que "les Français manquent d'optimisme et sont peu confiants dans l'avenir collectif"

## 15 décembre

Le Laboratoire cinématographique LTC est mis en liquidation judiciaire

## 18 décembre

Mort du dramaturge, ancien dissident et ancien Président de Tchécoslovaquie Vaclav Havel

## 19 décembre

Incendie au Caire de l'Institut d'Égypte, fondé par Napoléon. De

nombreux documents précieux sont détruits

## 19 décembre

Après l'Assemblée nationale le 24 novembre, le Sénat adopte le projet de loi sur la copie privée, qui ouvre la réglementation à l'ère numérique.

## 22 décembre

Le ministre de la culture annonce "le lancement d'un processus de rapprochement" entre le Théâtre des deux rives de Rouen, centre dramatique régional, et la scène nationale de Petit-Quevilly/Mont-Saint-Aignan. Une étude de faisabilité, lancée en début d'année, devra rendre ses conclusions au printemps.

## ZOO DE VINCENNES : DÉBUT DES TRAVAUX



Le 7 décembre a été posée la première pierre du Parc zoologique de Paris, nouvelle version du Zoo de Vincennes. Les travaux doivent durer 27 mois, la réouverture au public étant prévue au printemps 2014.

Les travaux de rénovation ont été confiés, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) à un groupement constitué pour cette opération, Chrysalis, qui réunit FIDEPPP (fonds d'investissement spécialisé dans les PPP du Groupe Banque Populaire Caisses d'Épargne), la Caisse des dépôts, Icade et Bouygues Construction. Le montant annoncé des travaux, valeur 2009, est de 131 millions. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche intervient par une subvention de 30 millions d'euros. Plus de mille animaux seront présentés au Parc zoologique, selon le principe de l'immersion du visiteur "dans des paysages évoquant les cinq zones géographiques de la planète".

## POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :  
Jacques Bertin, Sophie Pujas

Conception graphique :

Estève GILI  
esteve.gili@free.fr

## POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles  
et artistiques  
est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église  
60790 MONTHERLANT France.

Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80

Courriel : policultures@wanadoo.fr  
www.policultures.fr

Dépot légal à parution ISSN 1267-5091

CPPAP n° 0911 1 88372

Vente par abonnement : 10 n°/an 110€

# TÉLÉVISION ET CULTURE

## repères

### PATRIMOINE MONDIAL : 40ÈME ANNIVERSAIRE

L'UNESCO lance le 30 janvier la célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire de la convention sur le patrimoine mondial culturel et naturel.

Quarante ans du succès spectaculaire d'un label très recherché. La liste du patrimoine mondial compte, à la veille de cet anniversaire, 936 biens, répartis dans 153 pays, reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle. 2012, année du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Convention, sera placée sous le thème « Patrimoine mondial et développement durable : le rôle des communautés locales ».

**3,6 millions : c'est le nombre de visiteurs du Centre Pompidou** en 2011, soit 15% de plus qu'en 2010, et la fréquentation la plus élevée depuis sa réouverture en 2000, a annoncé le Centre.

**Bonne année pour les musées français**, selon le ministère de la culture (Direction des patrimoines). La fréquentation moyenne serait en hausse de 5% dans les musées classés "musées de France".

**155 000 visiteurs**, soit 6 000 de plus qu'en 2010, se sont rendus au 27<sup>e</sup> Salon du livre et de la presse de Montreuil, du 30 novembre au 7 décembre. L'édition 2012 se tiendra du 28 novembre au 3 décembre. Son thème sera l'aventure.

**Déclaration fracassante de Charles Saatchi**, collectionneur faiseur de modes dans l'art contemporain: dans une tribune donnée au *Guardian*, il brocarde les "oligarches modeux", et les galeristes et critiques qui, incapables d'évaluer une peinture, se rabattent sur l'art conceptuel.

**JOST François (Dir.), Quelle culture pour la télévision ?**, *Télévision*, 2011, n°2, 198 pages, 25 Euros.

En 2002, le rapport de la philosophe Catherine Clément sur la culture à la télévision, commandité par le ministère de la Culture, affichait un titre significatif : la Nuit et l'Été (1). Ce titre désigne les créneaux horaires réservés aux émissions culturelles : en exil des programmes, lorsque les Français dorment ou lorsqu'ils sont en vacances. La hardiesse de la première proposition de l'auteur : inscrire l'audiovisuel public dans le préambule de la Constitution avait à l'époque frappé les esprits. Près de dix ans plus tard, la jeune revue *Télévision*, éditée par les éditions du CNRS, ouvre de nouveau ce débat, alors que les chaînes de service public ont désormais l'obligation de diffuser quotidiennement sur les antennes un « programme culturel ». Cette thématique, aussi récurrente que celle de la place de l'éducation artistique, pose en effet la question centrale des modalités de la démocratisation de la culture ; mission toujours affichée au cœur des objectifs de nos politiques publiques de la culture, à l'échelle de l'État comme des collectivités locales.

Et pourtant, François Jost souligne d'emblée combien ce débat a toujours occulté ce qu'il fallait entendre par « culture » lorsque l'on parle de télévision. Le discours des principaux responsables a varié dans le temps, et s'est ajusté à la multiplication des chaînes publiques, puis privées. La volonté de faciliter l'accès à la culture légitime, contemporaine des années Malraux, a laissé la place à l'idée d'éduquer le plus grand nombre, puis, à des logiques de promotion culturelle.

Après 1981, le relativisme et la diversité culturelle ont achevé de brouiller les repères les plus partagés. Les différentes contributions de cette belle livraison, rédigée par des universitaires et des professionnels, permettent d'aborder la question, sans toujours offrir des réponses satisfaisantes : peut-on parler de télévision culturelle ? ; télévision et culture selon Jean d'Arcy ; l'histoire des origines d'Arte ; les programmes culturels des chaînes de la TNT ou encore une culture de qualité à la télévision est-elle possible ? Un long entretien avec Jean-Christophe Averty complète ce dossier.

François Jost, humaniste et optimiste, plaide pour un déplacement du questionnaire :

considérer moins les contenus que les usages des émissions par les téléspectateurs. Certes, mais les conclusions de Catherine Clément restent plutôt pertinentes. L'offre croissante de la TNT ne nous semble guère renforcée, sauf exception, la qualité des programmes.

Les logiques commerciales qui priment dans le fonctionnement des chaînes, qu'elles soient publiques ou privées, conduisent à privilégier la facilité sensée satisfaire le plus grand nombre, et combler de bonheur les annonceurs. La dénonciation de l'élitisme au profit d'un populisme masque la servilité des responsables devant les impératifs économiques et financiers. À l'arrivée, c'est bien la culture mainstream qui est le plus souvent privilégiée. Arte et la Cinquième font figure d'exception, et surtout d'alibi. On ne peut que regretter que les autres chaînes publiques s'épuisent à singer les grilles des chaînes privées.

(1) Ce rapport est disponible en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/clement/clement2002.pdf>

**Philippe Poirrier**

## année DÉCISIVE ?

### SUITE DE LA PAGE UNE

d'entendre parler de culture dans la campagne électorale.

Reste que le bilan des années récentes montre que les politiques culturelles menées par les gouvernements de gauche et les gouvernements de droite ont sensiblement divergé. Ces derniers, sous la présidence de Jacques Chirac et celle de Nicolas Sarkozy, ont donné en modèle aux établissements publics les entreprises privées (gestion assouplie et autonomisée, souci

de développer un marché), ont engagé une déréglementation du patrimoine et une coopération étroite avec l'industrie. Le gouvernement de Lionel Jospin, dans les cinq années qui avaient précédé, était plus tourné vers l'éducation artistique, le développement culturel, l'aménagement du territoire, dans la ligne générale qui avait été à peu près celle de toutes les administrations depuis la création du ministère en 1959, les évolutions se faisant en douceur.

Le changement de ces dernières années est lié à la domination de l'idéologie néo-libérale, faisant du marché la valeur suprême. Vouloir que la culture soit plus présente dans le débat, c'est appeler un renversement de valeurs. Nul doute qu'il en sera vivement question, et que les artistes, pour ne parler que d'eux, entreront dans le débat.

Philippe Pujas